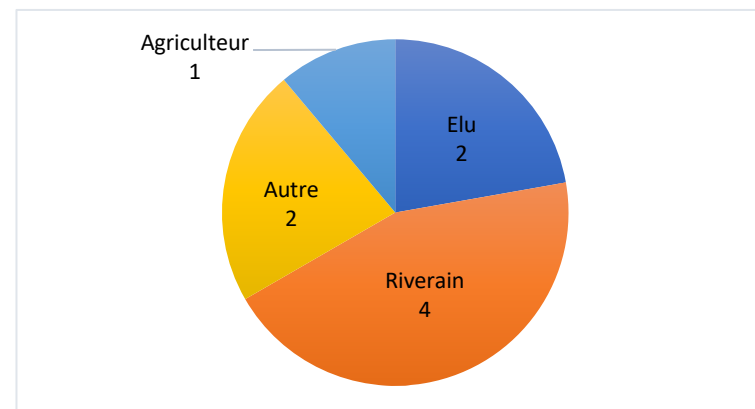


CONTRIBUTIONS SUR LE REGISTRE NUMERIQUE
POUR LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

- 9 CONTRIBUTEURS SOIT 0,92% DES CONTRIBUTEURS.



- COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS

Conformément aux dispositions RGPD, l'ensemble des commentaires et propositions formulées par les contributeurs sont anonymisées.

Les institutions des contributeurs ayant souhaité ne pas être publiées, sont également anonymisées.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
26/11/2020 12h11			Il faut investir pour que les pistes et abords soit propres. un grand plan de mise à niveau des pistes doit être fait. Si les pistes sont praticable, le traitement et le désherbage en sera plus efficace.	
26/11/2020 16h11		Fournir aux communes les dates de passage du train désherbeur. Un nettoyage régulier serait nécessaire. Nettoyage fait 2 ou 3 fois en presque 10 ans ! L été on appréhende les débuts d incendie !	La protection serait de désherber en priorité ! Et comme conducteur je sais de quoi je parle. Combien de bulletins de signalements pour demander l entretien des abords de voies sans réponse ! De la com, de la com....toujours non suivi de fait !	Aviser les mairies du nettoyage fait ...priorité à l action !
27/11/2020 16h11		Bonjour ,je fais du pastoralisme notamment sur des voies de chemin de fer . Avec des chèvres et les résultats sont très satisfaisant		

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
15/12/2020 09h12	<p>Bonjour,</p> <p>la charte permet plus de transparence avec les collectivités et riverains dans le pourquoi traiter les voies et ses abords.</p> <p>Vous devez le plus possible utiliser comme lien les clubs de cheminots élus qui sont par régions et au niveau national un très bon lien sur les territoires.</p>			
17/12/2020 18h12	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Vous avez mandaté des élagages massifs, qui ont été catastrophiques, pour notre sérénité et notre maison, nous exposant ainsi à beaucoup plus de bruits et au regard de tous les passagers empruntant cette ligne.</p> <p>Nous vivons ces dernières années un véritable cauchemar dû au nuisances sonores produites par le passage des trains, qui longent notre habitation.</p> <p>Notre maison est située en bordure de la voie ferrée Toulouse, département de la Haute Garonne.</p> <p>Notre maison est invendable dû au bruit incessant de ces trains et au vis-à-vis.</p> <p>Retour des agences, vente impossible.</p> <p>Nous demandons votre bienveillance et votre intervention afin que nous retrouvions une vie sereine.</p> <p>Cordialement</p>			